

LES COMPÉTENCES À MOBILISER DANS UNE DÉMARCHE DE VAE



Vous désirez valider les acquis de votre expérience, sachez qu'il y a quelques éléments à connaître avant de s'engager dans la démarche.

Tout d'abord, il vous faut vérifier que la durée minimale de votre activité correspond à un an (Loi n°2016-1088 du 8 Août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, article 78). Vous pouvez faire valoir des périodes de formation initiale ou continue ainsi que des stages.

Le parcours de VAE demande d'être patient et persévérant. Il faut compter environ six mois du début à la fin de la démarche. Il va falloir aussi faire preuve de disponibilité (temps consacré au travail), d'implication et de rigueur. Enfin, cela va vous demander de vous interroger sur la manière dont vous travaillez et donc de savoir prendre du recul.

Cette démarche de VAE vous demande de mobiliser un certain nombre de capacités :

RÉDACTIONNELLES

Cette capacité requiert la maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire française.

COMPRÉHENSION VERBALE

Cette capacité requiert la connaissance du vocabulaire de base de la langue française. C'est-à-dire une certaine aisance dans le maniement de la langue et des facilités à manipuler un vocabulaire simple.

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Il vous sera demandé de résoudre certains problèmes qui font appel à la connaissance et à la maîtrise de notions mathématiques telles que : les quatre opérations (addition, soustraction, division et multiplication), les conversions, les pourcentages, la superficie et les proportions.

ATTENTION

La démarche VAE vous demande de faire preuve d'une grande attention afin de pouvoir rester concentrer sur vos écrits.

MÉMOIRE

Ce travail est aussi un travail de mémoire. Il vous sera demandé de faire appel à vos souvenirs concernant vos situations de travail.

COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

Il s'agit de savoir rechercher des informations sur le Web et d'utiliser, pour la plupart des diplômes, l'outil bureautique Word.

COMPARAISON (ANALOGIE)

Il ne s'agit pas de raconter vos activités professionnelles mais de les expliciter en démontrant que vos compétences correspondent à celles du référentiel de compétences et d'activités professionnelles de la certification visée (diplôme). Ainsi, il s'agit bien de faire une comparaison entre ce que vous savez faire et ce qu'il est demandé de savoir-faire dans un référentiel de diplôme donné.

RAISONNEMENT DÉDUCTIF (DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER)

Il vous sera demandé d'appliquer des règles d'ensemble pour résoudre des cas spécifiques. C'est une capacité qui intervient dans la compréhension des situations de la vie au travail. Elle détermine ainsi la qualité d'adaptation à diverses activités professionnelles.

RAISONNEMENT INDUCTIF (DU PARTICULIER AU GÉNÉRAL)

Il s'agit de trouver une règle d'ensemble pour expliquer l'organisation d'un certain nombre d'éléments. Cette capacité fait appel à votre logique.

LES COMPÉTENCES À MOBILISER DANS UNE DÉMARCHE DE VAE



RAISONNEMENT PRATIQUE-TECHNIQUE

Cette capacité vous sera utile si vous engagez une VAE sur un diplôme pratico-technique type (CAP électricien, mécanicien, CAP jardinier...).

EXPRESSION ORALE

Vous aurez à vous présenter devant un jury et savoir expliciter vos activités professionnelles de manière claire, précise et concise.



L'ESSENTIEL A RETENIR

La démarche de VAE fait avant tout appel à la capacité de s'auto-former en lisant, en rencontrant des professionnels de son métier et en développant de nouvelles compétences. C'est pour cela que cette démarche de VAE est intéressante car valorisante.